



L'ÉTAT EN BILAN DE L'ACTION EN 2011 FRANCHE -COMTÉ

Édité le 21 mars 2012

Sommaire

- L'accessibilité renforcée
- L'innovation en action
- Une dynamique environnementale
- Une priorité à l'emploi
- Des synergies et des coopérations
- Un objectif, l'efficacité et la performance

Une stratégie de l'État au service des Francs-Comtois

2011, une année marquée par l'élaboration du plan d'action stratégique de l'État : un plan stratégique, opérationnel, au service des habitants et des territoires francs-comtois.

Conforter les atouts de la région, réduire les inégalités, prévenir les déséquilibres, telle est l'ambition du plan d'action stratégique, qui guidera l'action de l'État au cours des trois prochaines années.

Établi en cohérence avec les programmes existants (contrat de projets État/Région, programmes européens), le plan d'action de l'État propose en cinq grandes orientations, une vision stratégique de moyen terme, et met l'accent sur 25 actions qui seront mises en œuvre par l'ensemble des services de l'État, pour répondre aux enjeux propres à la Franche-Comté.

Ce plan d'actions est téléchargeable sur le site Internet de la Préfecture :



www.franche-comte.pref.gouv.fr

Éditorial

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan d'activité des services de l'État en Franche-Comté, établi pour l'année 2011.

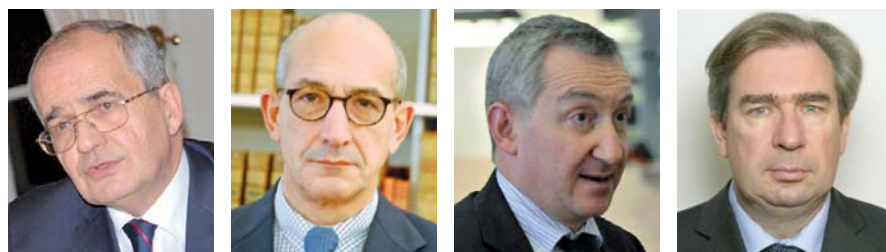
En choisissant, cette année, une formule plus resserrée, j'ai souhaité donner davantage de lisibilité à cette présentation, devenue désormais traditionnelle.

Vous trouverez, au fil de votre lecture, les faits marquants de l'action conduite par l'État en 2011, autour des axes stratégiques que sont l'accessibilité de la région, la compétitivité des entreprises, la recherche et l'innovation, enfin la cohésion sociale. Autant de sujets qui traduisent une volonté affirmée d'inscrire l'action de l'État en Franche-Comté dans une perspective de développement durable.

J'y ai ajouté quelques repères relatifs à la nouvelle organisation de l'État : une organisation plus moderne, rassemblée autour des Préfets, qui témoigne qu'ensemble, c'est au développement et au rayonnement de la Franche-Comté que les administrations de l'État, au niveau régional et dans les départements, travaillent.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Christian DECHARRIÈRE
Préfet de la région Franche-Comté,
Préfet du Doubs



Les Préfets

Christian DECHARRIÈRE, Préfet de la région Franche-Comté, Préfet du Doubs
Francis VUIBERT, Préfet du Jura
Benoît BROCARD, Préfet du Territoire de Belfort
Arnaud COCHET, Préfet de Haute-Saône

La réforme de l'administration territoriale s'est traduite par la mise en place d'équipes resserrées autour du Préfet de région et des Préfets de département.

L'échelon régional est affirmé comme l'échelon de pilotage des politiques publiques, organisé autour du Préfet de région. Celui-ci est désormais responsable de la conduite des politiques nationales et communautaires, à l'exception de celles relatives à la sécurité et à l'ordre public, qui demeurent de la compétence exclusive des Préfets de département. Le Préfet de région répartit les crédits entre les départements et entre les actions prioritaires de l'État. Pour l'exercice de ses responsabilités, la collégialité est de mise. Elle s'exerce principalement lors du comité de l'administration régionale, qui, chaque mois, réunit autour du Préfet de région, les Préfets de département et les chefs des services régionaux de l'État.

Le niveau départemental, échelon de mise en œuvre des politiques publiques, au plus près des citoyens, s'est vu quant à lui ré-agencé autour du Préfet de département et des services de la Préfecture, avec la mise en place des directions départementales interministérielles. Chaque département franc-comtois en compte deux : la direction départementale des territoires et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. Elles constituent désormais le nouveau visage de l'administration départementale, aux côtés des structures préexistantes, comme par exemple, les services de sécurité intérieure : police, gendarmerie.

L'accessibilité renforcée

La LGV Rhin-Rhône en service

La ligne à grande vitesse Rhin-Rhône « Branche Est - 1^{ère} phase » a été inaugurée par le Président de la République le 8 septembre 2011. C'est l'aboutissement d'un projet qui a nécessité plusieurs années d'études, de travaux et de procédures avec une gouvernance organisée autour d'un comité de pilotage, réunissant l'ensemble des financeurs, et présidé par le Préfet de région Franche-Comté, Préfet coordonnateur. Les deux gares nouvelles de Besançon Franche-Comté TGV et Belfort - Montbéliard TGV ont été inaugurées le 1^{er} décembre 2011.

Depuis le 11 décembre 2011, comme prévu, les TGV circulent, rapprochent la Franche-Comté des grands pôles nationaux et internationaux (Paris, Lyon, Strasbourg, Mulhouse-Bâle) et facilitent les échanges entre les villes franc-comtoises situées le long du parcours.

Les travaux de la première phase ont eu de fortes retombées économiques en Franche-Comté : 12% des travaux ont été réalisés par des entreprises locales. Le chantier, débuté en 2006, a généré en moyenne 6 100 emplois par an.

L'avenir est aujourd'hui à la poursuite du projet Rhin-Rhône et en priorité à la réalisation de la deuxième phase de travaux de la branche Est.

L'achèvement d'opérations significatives sur le réseau routier, des travaux et des études en cours.

La voie des Mercureaux a été ouverte le 12 juillet 2011, après 16 années de travaux. D'un coût total de près de 164 millions d'euros, cette route



La rame d'essais TGV sur le viaduc de l'Ognon - Voray-sur-l'Ognon (70)

facilite désormais la traversée de la capitale régionale, en améliorant les conditions de circulation et en renforçant la sécurité.

La seconde phase de la déviation de Luxeuil par la RN57 a, quant à elle, été mise en service de façon définitive le 21 décembre 2011. Le coût total de cette opération s'est élevé à 36 millions d'euros (57% des financements ont été octroyés par l'État, 25% par le Conseil général de la Haute-Saône et 18% par la Région Franche-Comté). Elle a été inaugurée le 20 janvier 2012, en présence de l'ensemble des cofinanceurs.

Les travaux anticipés d'aménagement de l'échangeur RN57/RD1 ont été lancés en avril 2011. D'une durée prévisionnelle de huit mois, ces travaux constituent la première tranche de l'opération de mise à 2x2 voies de la RN57 entre l'A36 et Devecey. L'aménagement de cet échangeur doit permettre de fluidifier et de sécuriser l'accès à la nouvelle gare de Besançon Franche-Comté TGV.

Par ailleurs, les études se poursuivent pour trois opérations :

- concernant la **liaison routière entre Langres (A31) et Vesoul Ouest**, l'avancement des études permettra d'entreprendre dès 2012, l'étude des variantes au sein du fuseau soumis à la concertation en 2007,
- pour la **déviations de Port-sur-Saône par la RN 19**, les études préalables se sont poursuivies en 2011 sur le fuseau retenu et ont permis de définir la bande soumise à déclaration d'utilité publique et de constituer le dossier d'enquête publique,
- concernant **l'agrandissement de l'échangeur autoroutier à Sévenans**, les études d'avant-projet se sont poursuivies en 2011, pour permettre une approbation ministérielle en 2012, point de passage obligé avant les études détaillées et les travaux.

la mise en place d'une stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement du numérique

L'enjeu du très haut-débit est important

pour un territoire dont l'ensemble rural est dispersé. La priorité pour l'État est d'agir de façon coordonnée et partenariale.

La stratégie de cohérence régionale, validée par l'État en comité de l'administrative régionale en juin 2011, définie et partagée par l'ensemble des acteurs publics constitue un préalable et un cadre de référence à l'établissement de schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique, établis à l'échelle des départements. Elle assurera la cohérence et la complémentarité des initiatives publiques et privées dans ce domaine.

Cette stratégie donne les orientations de la politique régionale en matière d'aménagement numérique du territoire pour les 15 ans à venir, conformément au programme national très haut-débit. Elle a été adoptée par la Région et par la conférence des exécutifs, en juin 2011.

Trois orientations sont retenues :

- la mise en place d'une dorsale d'interconnexion régionale et inter-régionale permettant le désenclavement de la Franche-Comté,
- la mise en place de réseaux de collecte départementaux pour connecter les principaux sites de desserte et collecter le trafic vers la dorsale,
- la mise en place de réseaux de desserte très haut-débit (pour 80 à 90% des usagers), complétés par d'autres technologies de types ADSL ou hertzienne.

L'État apportera une aide financière aux collectivités, modulée en fonction du taux de ruralité du département. Elle variera entre 36,1% et 42,4% du montant total du projet et sera plafonnée en fonction de l'utilisateur raccordé.

La stratégie de cohérence régionale est disponible en téléchargement à l'adresse :

Ligne Belfort - Delle : une réouverture complémentaire à la LGV

Au-delà de la ligne LGV, c'est l'ouverture vers la Suisse voisine qui s'avère stratégique avec un parcours qui se prolonge de l'autre côté de la frontière : Belfort - Delle - Delémont - Bienne. Le 10 juin 2011, le comité de pilotage en charge de l'opération a validé le budget prévisionnel du projet à hauteur de 113 millions d'euros à échéance de la mise en service, fixée à l'automne 2015, avec une participation de l'État, de la Région et du Conseil général du Territoire de Belfort à hauteur de 49,6 millions d'euros dans le cadre du Contrat de Projets État - Région (CPER) 2007/2013.

Le nombre de trains quotidiens devrait se situer entre 40 et 60 à 70 trains. Les discussions sont en cours.

@ www.franche-comte.pref.gouv.fr

L'innovation en action

Première région industrielle de France, la Franche-Comté jouit d'un savoir-faire et d'un potentiel exceptionnels. Pour soutenir les grands groupes industriels (PSA, Faurecia, Alstom, General Electric, Solvay...) et les nombreuses et performantes PME, l'État, en 2011, s'est engagé pour renforcer leur compétitivité, leur capacité d'innovation, de recherche et développement, et leurs projets de diversification des activités et des marchés.*

Le PIA (programme d'investissements d'avenir), est un outil sans précédent, avec un budget national de l'État de 35 milliards d'euros.

L'État impulse le développement de la recherche et de l'innovation

À l'issue des deux premières vagues d'appels à projets, le pôle de recherche et d'enseignement supérieur Bourgogne Franche-Comté a déjà enregistré d'excellents résultats. **En effet, les acteurs franc-comtois de la recherche et de l'enseignement supérieur peuvent se féliciter d'entrer dans 18 projets d'excellence de niveau international.** Parmi ces projets, l'excellence de la recherche et des formations franc-comtoises a été reconnue avec 3 projets retenus dans le cadre des laboratoires d'excellence (First-TF, Lipstic, Action), 5 d'équipements d'excellence (Robotex, Osc IMP, Critex, Refimeve+, Imappi) et 3 projets de formations universitaires innovantes (Talent Campus, CMI-Figure et Innovent-E) pour un montant global de 76,8 millions d'euros.

La valorisation des connaissances et de l'innovation en relation avec le monde économique est également renforcée par la création de nouveaux instruments destinés à soutenir l'activité et l'innovation industrielles afin de pérenniser la création d'emplois. Parmi ces outils, l'Institut de Recherche Technologique Métallurgie, Matériaux et Procédés (IRT M2P), avec un site secondaire en Franche-Comté, accueillera la thématique du traitement de surface et la mise en forme des matériaux, de l'usinage, du découpage et de l'emboutissage. Sur les 110 millions d'euros dévolus à l'IRT M2P sur 10 ans, les investissements en Franche-Comté devraient s'élever à 13 millions d'euros.

La Franche-Comté bénéficiera également d'une « Société d'Accélération du Transfert de Technologies » (SATT) qui permettra de renforcer l'efficacité du dispositif d'innovation et la compétitivité de l'industrie. En effet, le projet de SATT Grand-Est, associant les régions Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine et Champagne-Ardenne, doit être labellisé prochainement.

Enfin, les équipes de recherche en santé de l'Université de Franche-Comté, du CHRU de Besançon et de l'Établissement Français du Sang Bourgogne Franche-Comté collaborent à trois études nationales de populations de sujets, sains ou malades, appelées cohortes (Cryostem, Hope-epi, Ofsep) pour un montant global de 19,2 millions d'euros. Elles sont également impliquées dans deux projets d'infrastructures nationales en biologie et santé, qui doivent permettre la mise en place d'un service à haute valeur ajoutée à disposition de l'ensemble de la communauté académique et des partenaires privés (F-CRIN et Bio-banques), pour un montant total de 35 millions d'euros.

Un nouveau bâtiment à Montbéliard pour la recherche sur la pile à combustible

Pour décupler les capacités de recherche des laboratoires et pour favoriser la structuration de la recherche, **l'État a contribué au financement du nouveau bâtiment de l'UTBM à Montbéliard**, consacré à son 5^{ème} département, Ergonomie, Design et Ingénierie Mécanique (EDIM). Une aide accompagne également les recherches sur la pile à combustible du laboratoire FC LAB.

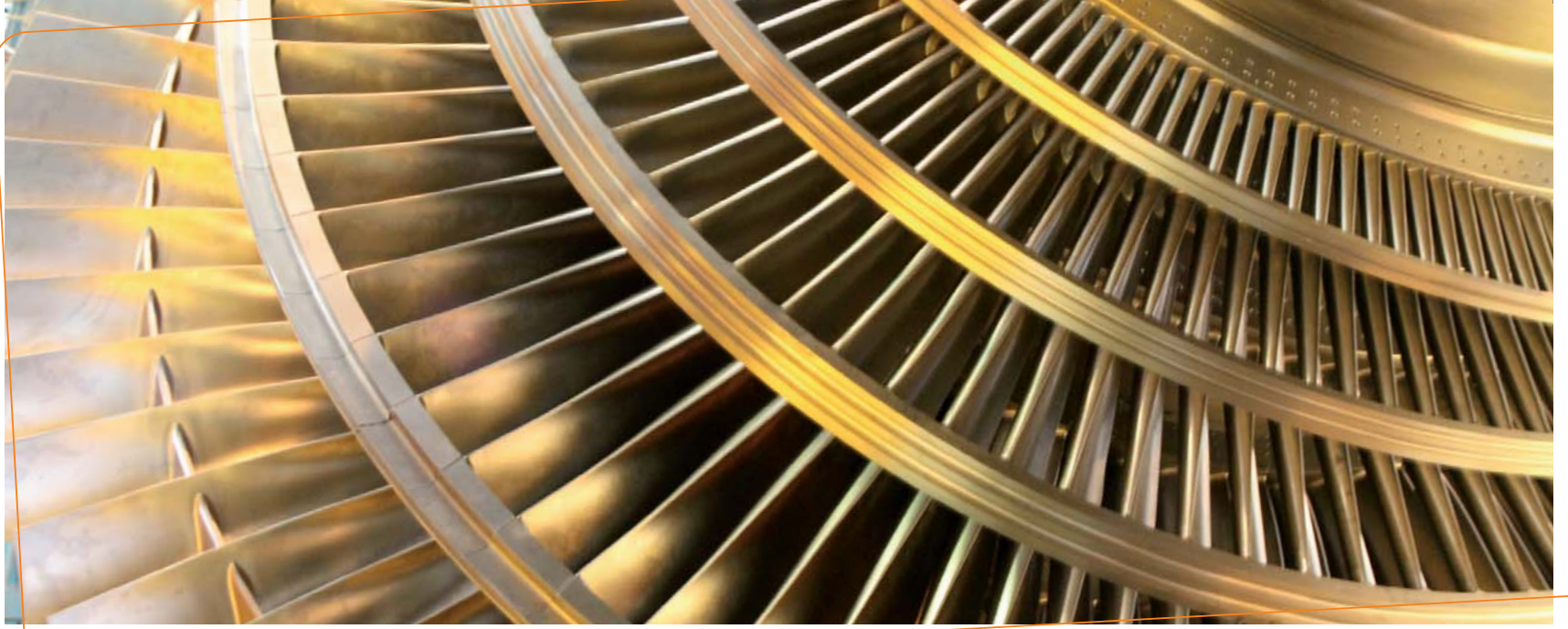
La pose de la première pierre pour TEMIS Sciences

Ce projet emblématique de la recherche en nanotechnologie et en microtechnique abritera à Besançon sur 5300m² l'ensemble des chercheurs du laboratoire FEMTO-ST. À l'occasion de la révision à mi-parcours du contrat de projets État - Région, l'État a porté sa participation à 8,14 millions d'euros pour un total de 33,8 millions d'euros. **La pose de la première pierre pour TEMIS Sciences a eu lieu le 19 mars dernier.**



TEMIS Sciences ouvrira ses portes au 1^{er} trimestre 2014

*en nombre de salariés



ALSTOM Thermal Power

Une stratégie pour dynamiser l'innovation

La stratégie régionale de l'innovation a connu des avancées significatives en 2011, par exemple :

- Un million d'euros investi à part égale avec la Suisse pour que le projet transfrontalier « Minnovarc » puisse mettre en œuvre ses premières actions opérationnelles. Les entreprises et les laboratoires de l'Arc jurassien pourront ainsi accroître leurs opportunités en matière d'innovation, de marketing, de projets nouveaux et d'accès à de nouveaux marchés.
- 100 000 euros ont permis de financer l'activité du Pavillon des Sciences à Montbéliard, site dédié à la démocratisation de la culture scientifique auprès du grand public.
- L'État a poursuivi par ailleurs son soutien à l'incubateur d'entreprises innovantes de Franche-Comté ; huit projets ont été aidés en 2011.

Un soutien fort aux pôles de compétitivité

Les pôles ont été mis en place dans le but de privilégier l'innovation et la mise en commun des compétences articulantes, au mieux, les interventions des pouvoirs publics et les initiatives privées. La Franche-Comté est concernée par quatre pôles de compétitivité nationaux :

- le pôle des Microtechniques,
- le pôle du Véhicule du futur (en partenariat avec l'Alsace),
- le pôle Plastipolis (en partenariat avec la région Rhône-Alpes) pour la plasturgie et les matériaux composites,
- le pôle Vitagora (en partenariat

avec la Bourgogne) pour l'innovation en matière de goût, nutrition et santé.

L'année 2011 a vu la réalisation d'actions concrètes comme le lancement du projet de recherche-développement CLOVIS (pour CLOnes de VigneS) porté par l'entreprise haute-saônoise Pépinières Guillaume avec l'appui du pôle Vitagora. Ce projet, d'un coût de 3,5 millions d'euros, vise à développer des plants de vigne plus tolérants et moins sensibles aux maladies, afin de limiter le recours aux produits phytosanitaires et d'améliorer la qualité du raisin. Le pôle Véhicule du Futur contribue quant à lui à améliorer la compétitivité des entreprises industrielles, notamment par la mise en place en 2011 d'une école des bonnes pratiques humaines et industrielles et son projet FILAUTO 2015, qui concerne l'accompagnement des entreprises sous-traitantes de l'automobile (diversification, internationalisation, formation..).

Un soutien actif aux différentes filières économiques

En complément des pôles de compétitivité, l'État intervient fortement pour soutenir cinq filières économiques phares de la Franche-Comté : automobile, microtechniques, forêt et bois, agriculture et agrolimentaire et plasturgie. Chacune d'elles bénéficie d'un contrat d'aide à la compétitivité soutenu par le contrat de projets État - Région et les programmes européens.

Le Préfet de région, dans le cadre du plan d'action stratégique de

l'État, a par ailleurs décidé de soutenir l'émergence d'une filière régionale relative à l'énergie.

Concrètement, il s'agit de mettre en place un futur pôle « énergie », à dimension interrégionale s'appuyant à la fois :

- sur la filière historique de production d'équipements d'énergie, structurée autour des deux « majors » Alstom et General Electric.
- sur la filière plus récente, développée autour de la pile à combustible à hydrogène.

Des plans d'actions précis sont envisagés afin que ces filières participent au renouveau industriel, notamment par le biais des investissements d'avenir.

Une mobilisation autour de l'industrie

Dans le cadre de la semaine de l'industrie, en mars 2011, la Franche-Comté, grâce à une forte mobilisation régionale, s'est classée au 3^e rang national du nombre de manifestations labellisées, avec près de 115 événements. On citera, à titre d'exemple, des visites dans 90 entreprises industrielles pour les lycéens, les collégiens et les étudiants, l'organisation d'une table ronde interactive réunissant industriels et étudiants, la réalisation d'un clip microtrottoir présentant la perception que les jeunes ont de l'industrie, un concours d'affiches...

L'agriculture franc-comtoise se professionnalise encore davantage

D'après les résultats du recensement décennal agricole, le niveau de professionnalisation de l'agriculture franc-comtoise s'est accru sur ces dix dernières années. Les premières exploitations de cette opération statistique exceptionnelle ont été faites en 2011. Les résultats peuvent être consultés sur le site de la DRAAF :



Les résultats du recensement agricole ont été dévoilés en 2011



www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr

Une dynamique environnementale

Dans une région reconnue pour sa qualité de vie et sa richesse environnementale, l'engagement de tous les partenaires publics et privés est nécessaire pour consolider et valoriser la dynamique du Grenelle de l'environnement. 2011 fut une année particulièrement active de ce point de vue.



SOLVAY

La prévention des risques technologiques entièrement approuvée en Franche-Comté :

Avec l'approbation en 2011 du quatrième et dernier plan de prévention des risques technologiques (celui d'Antargaz à Bourogne), la Franche-Comté est la première région à avoir abouti à l'approbation de tous ses PPRT. Rappelons que

les 4 établissements à hauts risques au sens de la directive SEVESO sont les suivants :

- Solvay Electrolyse France à Abergement-la-Ronce (dans le Jura), plate-forme chimique spécialisée dans la fabrication de produits chimiques et de matières plastiques, et l'une des plus importantes de France,
- Butagaz à Deluz (dans le Doubs) qui est un dépôt de GPL,
- SFPLJ à Genes (dans le Doubs) qui est un dépôt de pétrole brut,
- Antargaz à Bourogne (dans le Territoire de Belfort) qui est un dépôt de GPL.

La qualité de l'eau et des milieux aquatiques au cœur des préoccupations

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux vise à atteindre 66% de masses d'eau en bon état d'ici à 2015. Dans cette optique, plusieurs interventions ont été identifiées et programmées pour les années à venir. Ainsi, en 2011, **l'État a développé une plateforme internet collaborative afin de mieux recenser et gérer les nombreuses actions mises en place dans les 4 départements.** En tout, ce sont 1400 actions qui ont été recensées qui justifient cette volonté de structurer les interventions pour les rendre plus efficaces.

La montée en puissance des schémas prospectifs

7 schémas prospectifs ont été engagés pour améliorer les politiques environnementales :

- le schéma régional de cohérence écologique, pour préserver la biodiversité,
- la stratégie de création d'aires protégées, permettant, sur des zones identifiées de mieux protéger la faune et la flore,

Zoom sur le schéma régional climat-air-énergie

Ce schéma nourrit l'ambition de réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, tout en augmentant la part des énergies renouvelables, afin de se rapprocher de la déclinaison française du « 3x20 européen ». Le projet de schéma éolien a également été discuté. Il doit être validé, après consultation publique, en 2012.

- le schéma régional climat-air-énergie, pour diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre,
- le plan pluriannuel régional de développement forestier,
- le plan Écophyto 2018, qui vise la réduction de moitié des usages des pesticides,
- le plan régional d'alimentation,
- le plan régional santé environnement 2011-2015, qui comporte 13 objectifs opérationnels déclinés en 31 actions.

Des mesures incitatives pour des bâtiments moins « énergivores »

Par déclinaison des stratégies nationales, l'État en région mène une politique active de soutien au secteur de la construction. Plus de 600 acteurs du secteur du bâtiment ont assisté aux différents colloques organisés sur le thème de l'efficacité énergétique. **Depuis 2008, ce sont 1300 logements dont l'efficacité énergétique a été améliorée grâce aux 5 millions d'euros de crédits européens.** Les gains énergétiques sont en moyenne de 40% !



16 logements neufs à Grand-Charmont

Une priorité à l'emploi



Une mobilisation générale pour l'emploi

Le plan de mobilisation pour l'emploi lancé en 2011, met en place de nouvelles mesures en faveur de l'emploi avec, en priorité, l'emploi des jeunes, la sécurisation des parcours professionnels et la lutte contre le chômage de longue durée. Il s'est traduit, en Franche-Comté, par un pilotage renforcé des dispositifs et une mobilisation sans précédent des services de l'État, de la Banque de France, d'Oséo et de la Caisse des dépôts.

Les services publics de l'emploi départementaux et locaux se sont réunis chaque mois, sous l'impulsion des Préfets et des Sous-Préfets pour ajuster les mesures des plans locaux de mobilisation.

Cette forte mobilisation a été significative sur les résultats obtenus, puisque ce sont plus de 9500 personnes qui ont bénéficié d'un contrat aidé en 2011. De plus, les actions menées par Pôle-emploi sur les métiers en tension et la mise en place d'actions de formation ont conduit à améliorer le délai de satisfaction des offres d'emploi.

Les rendez-vous recrutement organisés par Pôle-emploi

L'État fait de la réussite éducative une priorité

En 2011, une aide de 2 millions d'euros, au titre du programme de réussite éducative, a permis un accompagnement individualisé de 4052 élèves de 12 à 16 ans afin qu'ils surmontent ou atténuent les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui s'opposent à leur réussite scolaire et éducative.

Afin de lutter contre le décrochage scolaire, neuf plates-formes de suivi et d'appui ont été mises en place en Franche-Comté, en 2011.

Le nombre de jeunes décrocheurs en Franche-Comté est estimé à environ 1500, avec des disparités selon les départements. Le premier travail de ces plates-formes est d'identifier précisément qui sont les décrocheurs, de façon à prendre contact avec eux et engager une réponse personnalisée.

De nouvelles modalités d'intermédiation ont été déployées depuis novembre 2011, dans toutes les agences Pôle emploi de Franche-Comté. Des rencontres recruteurs-candidats sont ainsi organisées deux fois par mois par chaque équipe professionnelle : 105 employeurs ont participé aux rendez-vous recrutement tenus fin 2011. 220 postes ont été proposés aux 1584 candidats qui s'étaient déplacés.

Des mesures sans précédent pour l'apprentissage

Le contrat régional d'objectifs et de moyens a été signé par l'État et la Région pour la période 2011 - 2015. En tout, ce sont 25 millions d'euros qui seront mobilisés pour atteindre et accompagner 10 750 apprentis à l'horizon 2015.

Le service public d'orientation tout au long de la vie

L'État a lancé un service public d'orientation tout au long de la vie afin que l'offre soit mieux structurée, plus lisible et plus accessible pour l'ensemble des Francs-comtois. Un appel à candidatures auprès des 200 organismes qui interviennent dans les domaines de l'orientation et de l'information a été lancé en vue de leur labellisation par l'État et de leur participation active à ce nouveau service public.

268 places supplémentaires en internat d'excellence !

Le 20 juin 2011, la signature État-Région d'un schéma directeur immobilier des internats d'excellence pour la période 2011 - 2014 a permis de mobiliser 8,5 millions d'euros (4 millions d'euros de crédits de l'État ; 4,5 de crédits de la Région) pour la création de 268 places en internat d'excellence, qui s'ajoutent aux 194 places ouvertes à la rentrée 2011 dans 12 établissements publics et 5 établissements privés. L'objectif principal est d'accueillir les élèves et les étudiants pour lesquels l'internat permettra de réaliser leur potentiel, de leur offrir un projet éducatif renforcé, et bien sûr d'associer les parents, dont l'implication est facteur de réussite.

257 jeunes bénéficiaires du Service civique

Institué en 2010, le Service civique a connu, en Franche-Comté, une

très forte montée en puissance avec 257 jeunes de 16 à 25 ans qui ont pu s'engager dans les structures agréées par l'État.

Un nouveau souffle pour la politique de la ville

La Franche-Comté compte 37 quartiers éligibles à la politique de la ville bénéficiant des actions financées à travers les contrats urbains de cohésion sociale.

Ces contrats prévoient une action articulée autour de 5 champs prioritaires : l'accès à l'emploi et le développement économique, l'amélioration du cadre de vie, la réussite éducative, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, la santé, et un axe transversal : la prévention et la lutte contre les discriminations. Vingt-et-un contrats urbains de cohésion sociale ont été signés et 5,2 millions d'euros ont été mobilisés pour financer 721 projets profitant directement aux habitants des quartiers prioritaires.

Des mesures et des actions concrètes pour l'égalité hommes - femmes

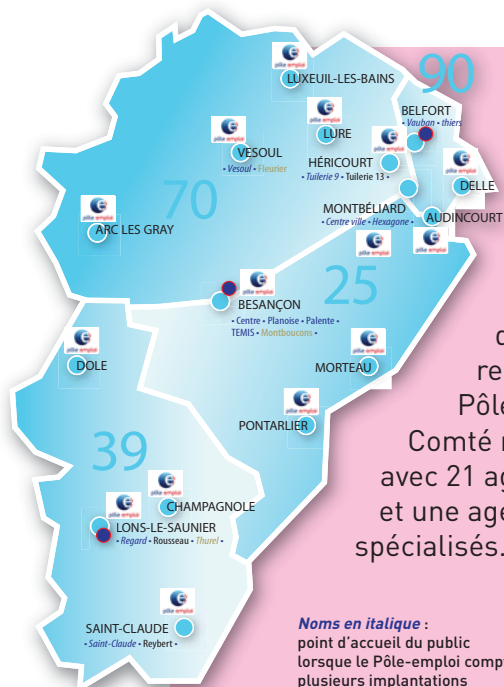
Parmi les actions engagées en 2011, le concours « entreprendre au féminin », fruit d'une initiative locale a reçu 62 candidatures. Cinq lauréates ont été primées et ont reçu un prix financé par l'État, la Région, la Caisse des dépôts, une banque et une entreprise. Par ailleurs, grâce à un partenariat entre l'État, les réseaux France initiative, Franche-Comté Active et la Caisse des dépôts, une garantie bancaire est apportée aux projets portés par les femmes. Avec ce fonds de garantie à l'initiative des femmes, l'État a apporté en 2011 sa caution, pour un montant de 402 000 euros, à 38 créatrices d'entreprises.

La Franche-Comté, référence pour les maisons de santé pluridisciplinaires

Avec 10 nouveaux projets de maisons de santé en milieu rural financés en 2011, la Franche-Comté arrive au second rang, derrière Rhône-Alpes, des régions ayant mobilisé les financements interministériels de la DATAR dédié au plan « 250 Maisons de santé en milieu rural ». Elle compte désormais 26 maisons de santé et 35 projets sont en cours d'élaboration.

Pôle-emploi : toujours plus proche des besoins

Avec l'ouverture d'un nouveau point relais à Champagnole, Pôle-emploi Franche-Comté maille le territoire avec 21 agences de proximité et une agence de services spécialisés.



Noms en italique : point d'accueil du public lorsque le Pôle-emploi compte plusieurs implantations

Nom en vert : présence des équipes d'orientation spécialisées, forces de prospection, CRP...

Des synergies et des coopérations



Pôles métropolitains : structuration en cours

Au-delà de la redéfinition de la carte départementale de l'intercommunalité, la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 a créé une nouvelle forme de coopération entre les structures intercommunales, les pôles métropolitains. En décembre 2011 à Besançon, le Préfet de région a pris l'initiative d'organiser une réunion d'information et d'échanges sur ce sujet, avec l'intervention de la DATAR. À ce jour, la Franche-Comté est concernée par le projet « Centre Franche-Comté », constitué des structures intercommunales du Grand Besançon, du Grand Dole, du Bassin Lédonien, de Vesoul et du Larmont.



Le site de Clairvaux-les-Lacs classé à l'UNESCO



La Porte Noire de Besançon fait peau neuve

France / Suisse, une coopération active sur l'Arc jurassien

En 2011, un schéma des mobilités franco-suisse a été finalisé. Deux années d'études auront été nécessaires à l'élaboration de ce document-cadre pour l'orientation des futures politiques de transports dans l'Arc jurassien. Plusieurs actions concrètes ont pu être initiées : la mise en œuvre d'une démarche de covoiturage sur les territoires du Haut-Jura et de la Vallée de Joux, une étude pour la « ligne des horlogers » visant à développer les connexions ferroviaires entre le Haut-Doubs et le Canton de Neuchâtel. La formation professionnelle reste au cœur des préoccupations de la Conférence Transjurassienne. L'année 2011 a permis de préparer le 1^{er} colloque transfrontalier de l'enseignement supérieur et de la recherche qui s'est tenu à Besançon le 8 mars 2012.

L'observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) se focalise sur l'horlogerie

Suite au forum organisé en juin 2011, l'OSTAJ s'est particulièrement intéressé au secteur horloger, principal pourvoyeur d'emplois sur le territoire frontalier. Une étude sur ce sujet a été réalisée. Elle est consultable sur le site de l'OSTAJ :



www.ostaj.org

Culture : la Franche-Comté rayonne

Un grand musée pour Courbet

Après deux ans de travaux de rénovation et d'agrandissement, le nouveau musée Gustave Courbet d'Ornans a été inauguré en juillet 2011. Cette belle réalisation s'inscrit dans le projet scientifique et artistique « Pays de Courbet, pays d'artistes » autour de l'œuvre du peintre, de sa maison natale et des paysages qui l'ont inspiré. Labellisé « Ethnopôle » en 2010 par le Ministère de la culture et de la communication, ce projet rayonne bien au-delà de la Franche-Comté. **1,3 million d'euros sur 7,1 millions d'euros auront été engagés par l'État au titre du plan national pour les musées.**

Chalain et Clairvaux-les-Lacs à l'UNESCO

En juin 2011, les sites lacustres néolithiques de Chalain et Clairvaux-les-Lacs, dans le Jura, ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ». Ces sites sont les meilleures sources archéologiques dont nous disposons à ce jour pour connaître les cultures préhistoriques entre le V^e et le I^{er} millénaire av. J-C.

Du blanc pour la Porte Noire de Besançon

En septembre 2011, la rénovation de la Porte Noire de Besançon a été dévoilée au public. Cet ouvrage, l'un des trois derniers arcs romains encore en élévation en France avait subi les outrages du temps. **Sa restauration aura coûté 1,07 million d'euros dont la moitié financée par l'État.**

Culture partagée avec l'extension du Pass musées

Le Pass musées est un passeport valable un an qui donne accès à toutes les expositions permanentes et temporaires des musées adhérents. En 2011, 33 000 Pass musées ont été vendus en Alsace, en Suisse et en Allemagne. Un succès pour les 190 musées membres de ce réseau qui s'étendra en 2012 avec 40 musées supplémentaires dont la moitié en Franche-Comté !

Un objectif, l'efficacité et la performance



Des délais de paiement réduits

Afin de rationaliser la chaîne de la dépense publique, l'État a, en 2011, mutualisé ses missions et ses moyens liés à la facturation des dépenses.

Cette nouvelle organisation est porteuse d'efficacité. Elle participe à l'amélioration de la qualité comptable et à l'optimisation des délais de paiement, tout en restituant une meilleure information financière à l'ensemble des acteurs. En 2011, ces nouveaux services ont traité 7 959 engagements de dépenses de l'État, 2 022 subventions, et 18 323 demandes de paiement représentant près de 138 millions d'euros. **Les délais de paiement ont été améliorés, avec une moyenne de 17,65 jours.**

L'impôt au service des particuliers

La déclaration en ligne et le télépaiement des impôts des particuliers ont continué à se développer en 2011. Plus d'un contribuable sur quatre a déclaré ses revenus par internet (www.impots.gouv.fr) et plus d'un sur deux a payé ses impôts par voie dématérialisée.

La promotion du guichet fiscal unifié et le développement de l'accueil fiscal de proximité se sont poursuivis. Ainsi plus de 200 000 contribuables ont été reçus en 2011 dans les différents centres des finances publiques de la région.

L'e-administration agricole

Grâce à plusieurs actions de sensibilisation, notamment auprès des agriculteurs nouvellement installés, l'usage de la **télé-déclaration est de 60 % en Franche-Comté, soit 5 points de plus que la moyenne nationale.**

Dans un contexte contraint, déterminé par de fortes attentes de nos concitoyens vis-à-vis des services publics et des ressources publiques en diminution, la RGPP (révision générale des politiques publiques) est une réponse ambitieuse pour pérenniser le cœur du service public. Cette modernisation doit permettre d'améliorer la qualité du service public et de mieux maîtriser les dépenses publiques.

Une optimisation de l'immobilier de l'État

Au niveau national, l'État a profondément réformé la gestion de son patrimoine immobilier. Deux mesures phares sont à souligner : un programme de vente de bâtiments, notamment ceux devenus inutiles suite aux restructurations, et des normes de dépenses applicables à toutes les administrations, avec notamment un ratio cible de 12 m² par agent.

Ces mesures ont été mises en œuvre en Franche-Comté. À la fin 2011, elles ont permis les avancées suivantes :

- le ratio de performance immobilière a été amélioré de 3 m² par agent, passant de 20,4 m² à 17,4 m²,
- 72 % des biens de l'État qui devaient être vendus l'ont été, pour un montant de plus de 6 millions d'euros,
- les loyers externes ont diminué de 210 000 euros par an, soit une réduction de 10 %.

Les démarches « qualité » au service de la performance

Les démarches « qualité » témoignent d'une politique volontariste d'amélioration continue. Gage d'une organisation remarquable, une certification ISO 9001-2008 est venue couronner la DREAL Franche-Comté le 9 juin 2011. La préfecture de Belfort est certifiée Qualipref, tandis que le SGAR a vu sa certification ISO 9001 obtenue en 2005, renouvelée en 2011 pour ses missions d'animation, de pilotage et de suivi du FEDER. La mission d'expertise économique et financière, placée auprès du Directeur régional des finances publiques, est également certifiée ISO 9001.

Une politique d'achat plus efficiente

L'État a rationalisé ses politiques d'achats afin de mieux maîtriser et de professionnaliser la fonction achats. Deux objectifs sont poursuivis : le développement durable avec ses composantes sociale et environnementale et l'accès des PME à la commande publique. En Franche-Comté, cette nouvelle organisation a permis de réaliser des économies significatives dès la première année pour ce qui concerne la maintenance des ascenseurs, l'entretien des équipements de chauffage, la ventilation, la climatisation, les contrôles réglementaires, les photocopieurs, la téléphonie mobile et fixe, le mobilier de bureau, le matériel informatique, ...



Les directeurs régionaux

La mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale de l'État s'est traduite par une simplification des services de l'État en région. Le nombre de Directions régionales est ainsi passé de vingt à sept. Il en résulte une capacité accrue de l'État à être présent sur les enjeux transversaux.

Atain CHANTEREAU, Directeur de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)
Eric MARTIN, Recteur de l'académie de Besançon
Fabienne DEGUILHEM, Directrice de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
Lazare PAUPERT, Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
Jean RIBEIL, Directeur de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
Pascal WEHRLÉ, Directeur de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
Jean-Marie CARTEIRAC, Directeur de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)